



Parti Bourgeois-
Démocratique Suisse

Communiqué de presse

Le Conseil Fédéral examine le plan de mesures de la politique forestière 2020 et élabore un projet de consultation

Le PBD veut limiter la croissance des surfaces forestières

Le PBD, Parti Bourgeois-Démocratique Suisse, a exigé au printemps 2011 déjà, qu'à l'avenir la croissance des surfaces forestières soit massivement limitée à l'état 2011. Le PBD exige par ailleurs une protection des précieuses surfaces agricoles utiles, à l'image de l'actuelle loi sur les forêts.

Le PBD est convaincu que les précieuses surfaces agricoles utiles doivent être réservées de manière obligatoire, à l'image de l'actuelle loi sur les forêts, et qu'elles ne doivent être soustraites à l'utilisation agricole uniquement par des mesures de remplacement. La forêt doit devenir une composante de l'aménagement du territoire. La loi sur les forêts doit être modifiée de façon à ce qu'une partie conséquente de la croissance de la surface forestière puisse être compensée. Par son « oui » à la flexibilisation de la politique de la surface forestière, ainsi que son « oui » à des limites forestières statiques, le Conseil National a donné un premier signal fort lors de la session de printemps.

Par jour, l'équivalent de dix terrains de football de surface agricole est construit et ainsi soustrait à l'utilisation par l'agriculture. Ainsi disparaissent annuellement 27 kilomètres carrés de surface agricole utile. La forêt de son côté croît de 50 kilomètres carrés par an. En parallèle, le besoin en surface habitable par tête augmente annuellement de près de 1.5 mètre carré. En laissant faire, la Suisse se composera dans 200 ans, essentiellement de forêts et d'agglomérations. Cette évolution est dramatique et ne peut se poursuivre ainsi. Dans les années à venir, l'aménagement du territoire sera un enjeu majeur en Suisse et le PBD combattra le référendum contre la révision de la loi sur l'aménagement du territoire avec tous les moyens à sa disposition, même si elle comprend la position de plus en plus critique de la population suisse face à l'étalement des agglomérations. Néanmoins, lorsque les zones constructibles diminuent annuellement d'une surface équivalente à celle du lac de Brienz, que la forêt croît d'une surface équivalente à celle du lac de Thoun, alors que la surface agricole utile diminue dans la même proportion, la Suisse doit emprunter de nouvelles voies.

Dans le cadre de la consultation à venir, le PBD va s'engager avec véhémence pour cette cause et la faire avancer par de nouvelles motions parlementaires.

Renseignements:

CE Werner Luginbühl, 079 481 07 69

CN Hans Grunder, 079 300 29 87

14.09.2012